

COMMUNE DE ST MALON SUR MEL

14 rue St Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
Tél. : 02.99.07.57.22 - Email : mairie.st.malon.sur.mel@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 26/09/2019

Reçu en préfecture le 26/09/2019

Affiché le

ID : 035-213502909-20190920-D_20190920_06-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 SEPTEMBRE 2019

Date de convocation : 10 septembre 2019

Conseillers en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil dix-neuf, le dix septembre, à vingt heures trente-cinq minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Gilles LE MÉTAYER, Maire.

Étaient présents : M. André DELAROCHE, M. Joël LORAND, Mme Brigitte PIERRARD, adjoints.
Et les conseillers suivants : Mme Marie-France AQUET, M. Pierre BASTARDIE, , Mme Sonia HUBY, Mme Isabelle LE GOUEVEC, M. Fabien ZETTEL.

Assistait également à la réunion, Mme Angélique LÉVEILLÉ, secrétaire de mairie.

Absents : M. Bernard DAUGAN, M. Hervé DREUSLIN, M. Bruno LESAIGE, M. Aurélien GENAITAY et Mme Erell LISSILLOUR.

Procuration : Bernard DAUGAN à Joël LORAND et Hervé DREUSLIN à Sonia HUBY.

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PIERRARD.

2019-09-20/06 – CENTRE DE LOISIRS DE BOISGERVILLY

Des parents d'enfants scolarisés à l'école publique de Saint Malon Sur Mel ont fait savoir à des conseillers municipaux de la commune, qu'ils souhaiteraient pouvoir inscrire leurs enfants au centre de loisirs de Boisgervilly.

Dans la mesure où il existe une convention de participation financière avec le centre de loisirs d'Iffendic, il est proposé de solliciter la commune de Boisgervilly pour étudier la possibilité de mettre en place une telle convention entre la commune de Saint Malon Sur Mel et la commune de Boisgervilly.

Dans l'éventualité d'un accord de la commune de Boisgervilly, les éléments constitutifs de cette convention seront alors à définir.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

– AUTORISE le maire :

- o à solliciter la commune de Boisgervilly pour étudier la faisabilité de la mise en place d'une convention pour l'accueil d'enfants scolarisés à l'école publique de Saint Malon Sur Mel, au centre de loisirs de Boisgervilly,
- o à signer tous documents se rapportant à cette affaire pour son exécution.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gilles Le Métayer

The image shows a circular official stamp of the Municipality of Saint-Malon-sur-Mel, featuring a coat of arms with a figure on horseback. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Gilles Le Métayer'.